

-----  
MAIRIE DE VILLETANEUSE  
AVIS DE  
CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
-----

Le Maire informe les habitants que le Conseil municipal est convoqué et se réunira à la Mairie, en séance ordinaire, le :

**JEUDI 23 AVRIL 2026 20H00**

LA SEANCE SERA RETRANSMISE EN DIRECT  
VIA LE SITE INTERNET DE LA VILLE.

ORDRE DU JOUR :

- Arrêt du procès-verbal du Conseil Municipal du 17 novembre 2025.
- Approbation et arrêt du procès-verbal du Conseil Municipal du 07 avril 2026.
- Information aux membres du Conseil municipal \_ Indemnités des élus pour l'année 2025.

**D. EXCELLENT :**

Affaire n°01 :

- APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2025 DE LA VILLE.

Affaire n°02 :

- APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2025 DE LA VILLE.

Affaire n°03 :

- AFFECTATION DEFINITIVE DU RESULTAT DU COMPTE ADMINISTRATIF 2025 DE LA VILLE.

Affaire n°04 :

- APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2026.

Affaire n°05 :

- IMPOTS LOCAUX – VOTE DES TAUX DES TAXES LOCALES 2026.

Affaire n° 06 :

- BILAN ANNUEL DES ACQUISITIONS ET DES CESSIONS IMMOBILIERES 2025.

Affaire n° 07 :

- APPROBATION DE LA CONVENTION CONSTITUTIVE D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LA PASSATION D'UN ACCORD-CADRE PORTANT SUR LA CREATION, L'ENTRETIEN ET LE CONTROLE DES AIRES DE JEUX, EQUIPEMENTS SPORTIFS LUDIQUES ET SOLS.

Affaire n°08 :

- APPROBATION DE LA CONVENTION CONSTITUTIVE D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LA PASSATION D'UN MARCHE D'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE POUR LA PASSATION ET L'EXECUTION D'UN MARCHE D'ASSURANCES AINSI QU'UN MARCHE D'ASSURANCES.

Affaire n° 09 :

- MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS.

Affaire n°10 :

- MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS.

Affaire n°11 :

- RENOUVELLEMENT DU COMITE SOCIAL TERRITORIAL (CST).

Affaire n°12 :

- AFFECTATION DE CREDITS POUR LE RECRUTEMENT DE COLLABORATEURS DE CABINET.

Affaire n°13 :

- ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION AU COS POUR L'ANNEE 2026.

Affaire n°14 :

- C.A.O – DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL A LA COMMISSION COMMUNALE D'APPEL D'OFFRES.

Affaire n°15 :

- C.D.S.P. – DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL A LA COMMISSION DE DÉLÉGATION DES SERVICES PUBLICS.

Affaire n°16 :

- COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS (C.C.I.D) : PROPOSITION D'UNE LISTE DE CONTRIBUABLES A L'ADMINISTRATION FISCALE.

Affaire n°17 :

- ACQUISITION A L'EURO SYMBOLIQUE PAR LA VILLE DE VILLETANEUSE DE DEUX PARCELLES DE TERRAIN NON BATIES APPARTENANT AU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA SEINE-SAINT-DENIS, CADASTREES SECTION L NUMERO 140 ET L NUMERO 141, AVENUE DE LA DIVISION LECLERC A VILLETANEUSE.

Affaire n°18 & 18Bis:

- APPROBATION DE LA PROROGATION D'UN AN :

- DU BAIL EMPHYTEOTIQUE DES 15 ET 26 FEVRIER 1996 ENTRE LE DEPARTEMENT DE LA SEINE-SAINT-DENIS ET LA COMMUNE DE VILLETANEUSE, CONCERNANT LA PARCELLE CADASTREE SECTION V NUMERO 37, SISE 2 RUE FREDERIC OZANAM A VILLETANEUSE.

- DU BAIL A REHABILITATION DU 19 DECEMBRE 1986 ENTRE LA COMMUNE DE VILLETANEUSE ET L'OPH COMMUNAUTAIRE DE PLAINE COMMUNE, CONCERNANT LA PARCELLE CADASTREE SECTION V NUMERO 37, SISE 2 RUE FREDERIC OZANAM A VILLETANEUSE.

**T. ZAHIDI :**

Affaire n°19 :

- POLITIQUE DE LA VILLE : ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS DE COFINANCEMENT 2026 RELATIVES AU CONTRAT DE VILLE.

Affaire n°20 :

- POLITIQUE DE LA VILLE – ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DANS LE CADRE DE L'APPEL A PROJETS « VILLETANEUSE AU CŒUR DES QUARTIERS » 2026.

**N. MARTINIS :**

Affaire n°21 :

- DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE AUX CONSEILS D'ECOLES.

Affaire n°22 & 22Bis :

- DESIGNATION DU REPRESENTANT DE LA COMMUNE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COLLEGE JEAN VILAR ET LUCIE AUBRAC.

Affaire n°23 :

- I.U.T DE VILLETANEUSE - DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE AU CONSEIL D'INSTITUT DE L'INSTITUT UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE DE VILLETANEUSE.

Affaire n°24 :

- VERSEMENT D'UNE SUBVENTION À L'OCCE (OFFICE CENTRAL DE COOPÉRATION DE L'ÉCOLE) DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE JULES VALLÈS POUR UN SÉJOUR DE CLASSES DE DÉCOUVERTE À LA MER DU GROUPE SCOLAIRE LANGEVIN VALLÈS DU 8 AU 10 AVRIL 2026.

**M. AMMAD :**

Affaire n°25 :

- SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE POUR L'ANNÉE 2026.

**N. DUBUC :**

Affaire n°26 :

- ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT 2026 AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES ET AUTORISATION DONNÉE AU MAIRE DE SIGNER LES CONVENTIONS AVEC LE CSVO ET LE CSVF.

**C. LAGHA :**

Affaire n°27 :

- VIE ASSOCIATIVE – ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT POUR L'ANNÉE 2026 À L'ASSOCIATION « À L'ÉCOLE DES ABEILLES DE LA BUTTE PINSON » POUR LE SUIVI DU RUCHER SUR LA TERRASSE DE L'HOTEL DE VILLE.

Affaire n°28 :

- VIE ASSOCIATIVE – ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS 2026.

**I. KROUSSA :**

Affaire n° 29 :

- APPROBATION DE LA CONVENTION CONSTITUTIVE D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LES ÉVOLUTIONS ADAPTATIVES, ADAPTATIVE, ET CORRECTIVE, SUPPORT, MCO ET PRESTATIONS COMPLÉMENTAIRES POUR LA SOLUTION PARAPHEUR ET DE TOUS SES COMPOSANTES.

**D. EXCELLENT :**

Affaire n°30 :

- COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE EN VERTU DE L'ARTICLE L.2122.22 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES.

Villetaneuse, le 17 avril 2026

Le Maire,

**Dieunor EXCELLENT**

